



N° 10  
26/04/2018



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64  
[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)  
Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalis.fr](mailto:a.carrera@arvalis.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33  
[p.mouquot@gironde.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@gironde.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)  
[a.peyhorgue@arvalis.fr](mailto:a.peyhorgue@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia  
[q.lambert@terresinovia.fr](mailto:q.lambert@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64  
[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N° X  
du JJ/MM/2018 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille

- **Rouille jaune** : espèces et variétés sensibles à surveiller (blés durs, blés tendes, triticales). Rouille jaune détectée depuis la semaine dernière dans le Médoc sur variétés sensibles.
- **Septoriose du blé** : en l'absence de pluie, pas de montée de la maladie sur les nouvelles feuilles émises. Les températures sont, par contre, favorables à son développement sur les feuilles déjà touchées.
- **Helminthosporiose de l'orge** : climat favorable au développement de la maladie. A surveiller !
- **Rhynchosporiose (orge et triticale)** : surveillance à maintenir sur variétés sensibles, mais climat moins favorable à son développement.
- **Rouille brune** : vigilance vis-à-vis des variétés sensibles et secteurs à risque. Le climat actuel est favorable à la maladie.
- **Oïdium** : peu de symptômes observés.

### Colza

- **Charançon des siliques** : risque nul dans les parcelles protégées. Faible dans les autres situations.
- **Puceron cendré** : risque moyen sur l'ensemble du réseau.
- **Sclérotinia** : fin de la période de risque.

## Céréales à paille

Pour la rédaction de ce bulletin : **13 parcelles de blé tendre** sur 24 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Issigeac (24), Bergerac (24), Saint Méard de Drone (24), Fonroque x2 (24), Sainte Innocence (24), Cessac (33), Montaut (40), Espiens (47), Bon-Encontre (47), Saint Barthélémy d'Agenais (47), Castétis (64), Lucgarrier (64) ; **4 parcelles d'orge** sur 5 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Issigeac (24), Agen (47), Castétis (64), Limendous (64).

Des informations plus globales sur l'état sanitaire des céréales et des stades ont également été intégrées à ce bulletin.

### • Stades phénologiques

#### Blés tendres :

- Les semis les plus précoces ou variétés précoces sont au stade épiaison (BBCH49).
- Les semis de fin octobre/début novembre sont au stade dernière feuille pointante à épiaison (BBCH37-53).
- Les semis réalisés à partir de la deuxième quinzaine de novembre sont au stade dernière feuille pointante (BBCH37).

**Orges d'hivers** : stade 2 nœuds à début floraison (BBCH32-61).

### NOTER LES MALADIES DU FEUILLAGE

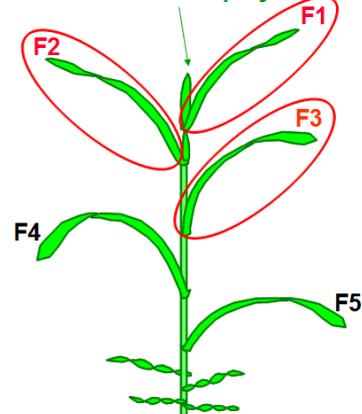
La notation des maladies du feuillage se fait sur les 3 premières feuilles, en partant du haut (F1, F2 et F3). La première feuille du haut est comptée à partir du moment où elle est entièrement déployée/étalée.

Au stade dernière feuille pointante (BBCH37), la F1 visible (feuille entièrement déployée la plus haute), deviendra la F2 définitive, quand la céréale aura atteint son stade maximum.

**Tableau de correspondance  
entre feuilles visibles et feuilles définitives  
sur céréales à paille :**

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH31	Au stade 2 nœuds BBCH32	Au stade dernière feuille pointante BBCH37	Au stade dernière feuille étalée BBCH39
Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :				
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



### • Oïdium (blé, triticales, orge)

Pas de symptômes observés/signalés.

**Période de risque** : à partir du stade épi 1 cm (Z30).

#### Seuils indicatifs de risque :

- variétés sensibles : plus de 20% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs.
- autres variétés : plus de 50% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs.

**Évaluation du risque** : les températures élevées la journée et une humidité élevée la nuit sont des facteurs favorables à l'oïdium. Surveiller les orges et triticales en situations à risque (variétés sensibles, forte biomasse, fond de vallée...).

## • Rouille jaune (blé, orge, triticale)

Premiers foyers observés dans le Médoc sur blés tendres sensibles, la semaine dernière.

**Période de risque** : à partir du stade épi 1 cm (BBCH30).

### **Seuils indicatifs de risque :**

- à partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs (plusieurs plantes contiguës portant de nombreuses pustules pulvérulentes).
- à partir du stade 1 nœud, dès les premières pustules.

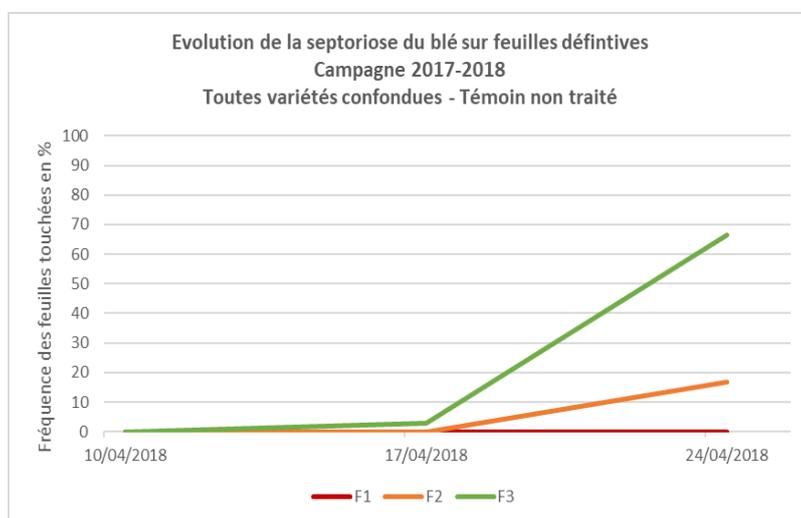
**Évaluation du risque** : surveiller les variétés sensibles de blés tendres, blés durs et triticales. Attention aux zones les plus à risque : Médoc et plus généralement la façade atlantique, vallée de Garonne, coteaux nord de Pau.

Si vous observez des symptômes de rouille jaune, pensez à prélever un échantillon pour le suivi des différentes races (Cf. BSV Grandes Cultures n°4). Vous trouverez le protocole de prélèvement (qui doit accompagner impérativement l'échantillon) en suivant ce lien : [« Fiche de prélèvement Rouille jaune 2018 »](#).

## • Septoriose (blé)

Au stade dernière feuille pointante (variétés : note GEVES < 6,5) : la septoriose est observée sur F3 actuelles sur 80% des parcelles de notre réseau. La fréquence varie de 20% à 70% des F3 avec symptômes. Sur F2, la septoriose est relevée sur 80% des parcelles, avec une fréquence qui varie de 10 à 40%. Pas de symptôme relevé sur F1.

Au-delà du stade dernière feuille pointante (variétés : note GEVES < 6,5) : des taches de septoriose sont notées sur F3 définitives sur 80% des parcelles de notre réseau (la fréquence varie de 20 à 90% des feuilles avec symptômes). Sur F2 définitives, la septoriose est présente sur 50% des parcelles de notre réseau (fréquence de 10 à 30%).



## **Modélisations (modèle PRESEPT®)**

Modélisations réalisées à partir des données météorologiques des stations de : Saint Ciers sur Gironde (33), Vensac (33), Cestas (33), Classun (40), Oeyreluy (40), Beaupuy (47), Duras (47), Seyches (47), Saint-Antoine-de-Ficalba (47), Cancon (47), Orthez (64), Saint-Palais (64), Moncaup (64), Boisse (24), Cherval (24).

### **Suivi des contaminations septoriose et prévisions : modélisations PRESEPT® au 24 avril 2018**

Pluies contaminatrices	Statuts des contaminations au 24 avril	Prévisions de sortie des taches de septoriose	Etages foliaires concernés (Correspond aux feuilles présentes pendant les pluies contaminatrices)
20/01 au 08/03	Visibles en parcelle	-	-
9/03 au 30/03	Visibles en parcelle	-	F3-F5 <b>Montée de la maladie sur F1-F2</b>
3/04 au 5/04	Sortie d'incubation	En cours	Montée de la maladie sur F1-F2 (faible)
7/04 au 20/04	En incubation	Semaine 18	Montée de la maladie (moyenne à élevée)

**Période de risque** : à partir du stade 2 nœuds (BBCH32) à fin floraison (BBCH69).

**Seuils indicatifs de risque** :

	Au stade 2 nœuds (BBCH32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille pointante
<b>Variétés sensibles à très sensibles</b>	Quand 20% des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 20% des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 20% des F4 présentent des symptômes
<b>Variétés moins sensibles</b>	Quand 50% des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 50% des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 50% des F4 présentent des symptômes

#### **Évaluation du risque**

**Faire un état des lieux des parcelles au stade 2 nœuds et plus. Prendre en compte les sensibilités variétales avant toute décision.**

Les contaminations engendrées par les pluies de mars sont maintenant visibles dans les parcelles, celles d'avril sont en cours d'apparition et seront normalement moins nombreuses. L'absence de pluie (ou faibles pluies) actuellement, ne permet pas à la septoriose de progresser sur les étages foliaires supérieurs, en revanche les températures vont faire évoluer plus vite la maladie sur les feuilles déjà contaminées.

Les variétés sensibles à moyennement sensibles (note < 6.5) présentent un risque plus élevé (Cf. échelle de résistance septoriose dans le BSV Grandes cultures n°9).

#### • **Rouille brune (blé)**

Pas de symptôme observé sur notre réseau.

**Période de risque** : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

**Seuil indicatif de risque** :

- Présence de pustules de rouille brune sur l'une des 3 dernières feuilles.

**Évaluation du risque** : la remontée des températures et le temps orageux annoncé semaine prochaine, vont favoriser l'expression de la rouille brune. Les variétés sensibles et certains secteurs plus à risque (façade atlantique, vallée de la Garonne, Ribéracois, secteur de Mont de Marsan) sont à surveiller en priorité.

**Consulter l'échelle de résistance variétale vis-à-vis de la rouille brune dans le BSV Grandes cultures n°9.**

#### • **Helminthosporiose (orge)**

Sur notre réseau, pas d'évolution de la maladie depuis la semaine dernière.

**Période de risque** : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

**Seuils indicatifs de risque** :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25% des feuilles atteintes.

**Évaluation du risque** : la remontée des températures est favorable au développement de la maladie. Surveiller les variétés sensibles en priorité et les semis, variétés et zones précoces.

## • Rhynchosporiose (orge, triticale)

Maladie toujours signalée sur orge, mais peu d'évolution des symptômes depuis la semaine dernière.

**Période de risque** : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

**Seuil indicatif de risque** :

- Plus de 10% de feuilles avec symptômes.

L'helminthosporiose et la rhynchosporiose sur orge peuvent être gérées simultanément : si la somme des feuilles atteintes par l'une et l'autre des maladies dépasse 10% ou 25% (suivant la sensibilité variétale) le seuil est atteint.

**Évaluation du risque** : la remontée des températures devient moins favorable à la progression de la maladie.

## Colza

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

L'analyse de risque colza 2017-2018 est élaborée sur le territoire « Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois » grâce à un réseau de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Le réseau d'observations de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **61 sites**. Au cours des sept derniers jours, **18 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

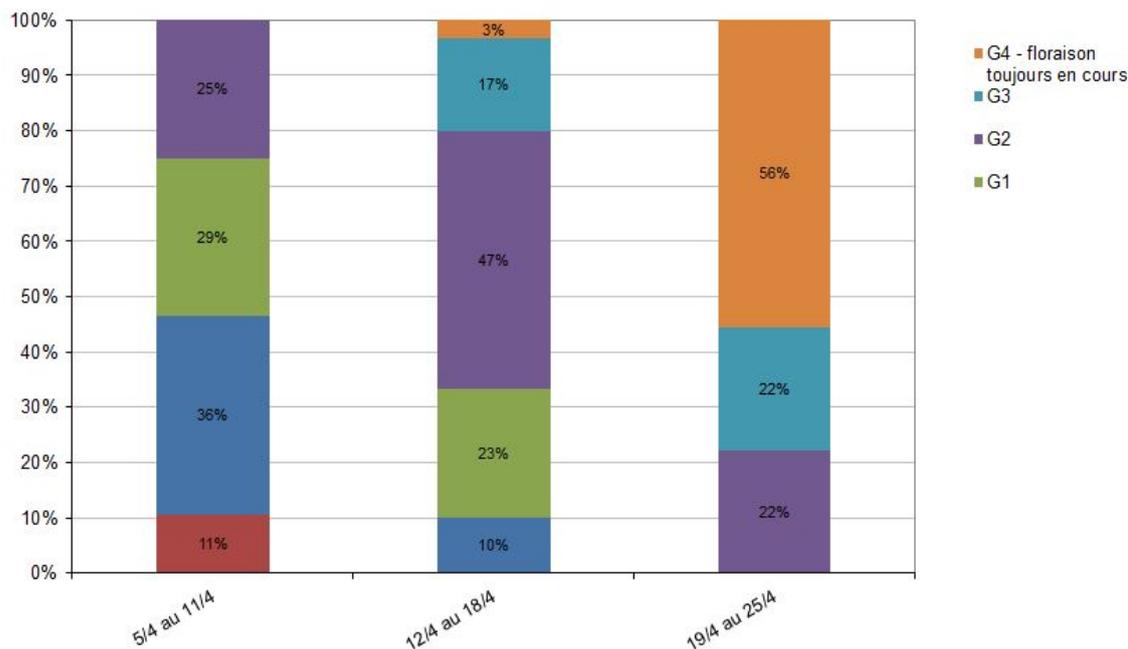
### • Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions climatiques sont devenues estivales durant la semaine que nous venons de passer. Le rayonnement est un facteur favorisant la floraison de la culture. Les pics de températures, observés sur une grande partie du territoire, ont pu cependant limiter la durée de ce stade clé.

Cette semaine, les colzas sont majoritairement au stade G4 (BBCH73 : les 10 premières siliques sont bosselées). Certaines parcelles sont toujours au stade G2 (BBCH71 : les 10 premières siliques ont une longueur comprises entre 2 et 4 cm) et G3 (BBCH72 : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm).

L'ensemble des parcelles du réseau Aquitaine et Ouest Occitanie sont toujours en floraison. Hors du réseau, une minorité de parcelles ont pu atteindre le stade fin floraison.

Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

## • Charançon des siliques

Le charançon des siliques est observé sur le territoire Aquitaine et Ouest Occitanie depuis début avril. Cette semaine, 6 parcelles (en Haute-Garonne, Gers, Landes et Tarn-et-Garonne) font état de la présence du ravageur. Sur ces parcelles, **le nombre moyen de charançon des siliques** en bordure est de 0,9 individu par plante ; en parcelle de 1 individu par plante. Une observation en parcelle (Landes) dépasse le seuil indicatif de risque mais n'a pas atteint le stade G2. Par rapport aux campagnes 2016 ou 2017, on note une moindre intensité de charançon des siliques dans les parcelles. On peut l'expliquer par les conditions climatiques, non propices au ravageur jusqu'à fin de semaine dernière et le début des interventions dans les parcelles, notamment sur le territoire Ouest Occitanie.



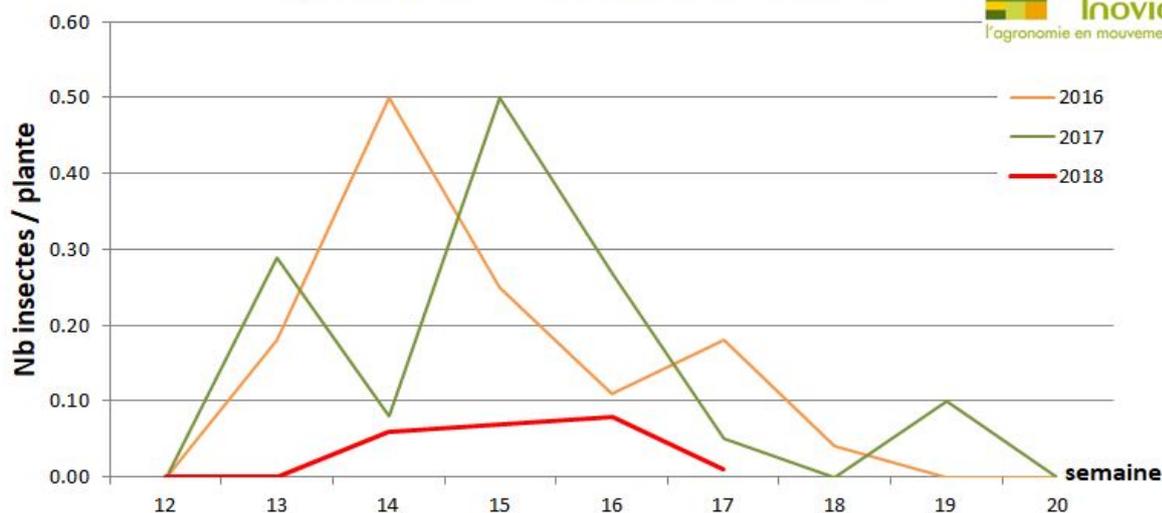
Charançon des siliques (photo Terres Inovia)

Attention, l'ensemble des parcelles n'est pas entré dans la période de risque et la fin de celle-ci est encore loin (stade G4). La surveillance des parcelles sera importante ces prochaines semaines.

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du charançon des siliques (CS)

Nb moyen de CS / plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occita



**Période de risque** : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque** : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

**Évaluation du risque** : nul dans les parcelles protégées. Risque faible dans les autres situations. Le risque s'évalue à la parcelle en privilégiant une observation distincte entre les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Toutes les parcelles sont dans la période de risque. Cependant, peu de charançons des siliques sont observés dans le réseau Aquitaine et Ouest Occitanie. La surveillance doit se poursuivre.

- **Pucerons cendré**

Cette semaine, la présence de puceron cendré a été détectée dans 5 parcelles situées en Dordogne, Haute-Garonne, Gers et Gironde. Sur ces parcelles, 2 dépassent le seuil de risque (Gironde et Gers). On comptabilise de 5 à 10 colonies/m<sup>2</sup> en bordure et de 3 à 5 colonies/m<sup>2</sup> en parcelles. L'observation des parcelles doit se poursuivre, en déterminant le risque pour chacune d'entre elles.

**Période de risque** : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque** : à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention** : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



**Manchon de pucerons cendrés**  
(photo Terres Inovia)

**Évaluation du risque** : risque moyen sur l'ensemble du réseau Aquitaine et Ouest Occitanie. **Vigilance à l'Ouest du territoire.**

L'ensemble des parcelles du réseau sont dans la période de risque. Poursuivez les observations dans chacune de vos parcelles, en commençant par les bordures. Prenez en compte la présence des auxiliaires pour évaluer le risque.

- **Sclérotinia**

**Période de risque et seuil indicatif de risque** : Voir BSV n°9

**Évaluation du risque** : fin de la période de risque.

- **Oïdium**

Pas de symptôme sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occitanie.

**Période de risque** : du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

**Seuil indicatif de risque** : seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison du colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température < 13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la [note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »](#) sur les sites Internet des partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur <http://itsap.asso.fr>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*